

Association CABIRIA

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Association CABIRIA

5 quai Lassagne
BP 1145 - 69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1^{er} juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Expertise Comptable - Audit



69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509



Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CABIRIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 30 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE



François DUMONT

BILAN ACTIF		Exercice 2014 clos le 31/12/2014			Exercice 2013 clos le 31/12/2013	
		Brut	Amortiss. et Prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Logiciels	4 497	4 497	-		
	Autres immobilisations incorporelles	12 246	12 246	-		
	Immobilisations corporelles					
	Matériel d'accueil	2 269	2 269	-		
	Installation générale agencements	41 103	41 103	-	3 780	
	Matériel de transport	44 036	17 084	26 952		
	Matériel de bureau et informatique	24 243	22 725	1 518	2 290	
	Mobilier	1 594	1 594	-		
	Avances et acomptes sur immob. corp.			-		
	Immobilisations financières (2)					
	Prêts			-	-	
	Dépôts et cautionnements	4 760		4 760	4 760	
	Autres	289		289	289	
	TOTAL I	135 037	101 518	33 519	11 120	
	ACTIF CIRCULANT	Créances (3)				
		Subventions à recevoir				
INPES		19 000		19 000	10 000	
Région Rhône Alpes Réorientation		3 750		3 750	7 500	
Région Rhône Alpes Ateliers fonctionnement				-	5 000	
Région Rhône Alpes Camping car				-	22 209	
				-	-	
Ville de Lyon Camping car				-	5 000	
Fondation Abbé Pierre		12 000		12 000	12 000	
				-		
Autres créances Taxe salaires		4 759		4 759	5 426	
Valeurs mobilières de placement				-		
Produits à recevoir		3 200		3 200	2 940	
				-		
Disponibilités						
Crédit Coop		15 251		15 251	50 662	
CC LIVRET A		65 188		65 188	77 490	
			-	-		
Caisse Epargne	120 068		120 068	106 087		
Caisse	14		14	14		
Charges constatées d'avance(3)	330		330	311		
TOTAL II	243 560		243 560	304 639		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Prime de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	378 597	101 518	277 081	315 759		
Dont droit au bail						
(2) dont à moins d'un an (brut)						
(3) dont à plus d'un an (brut)						
ENGAGEMENTS RECUS						



BILAN PASSIF (avant répartition)		Exercice 2014 clos le 31/12/2014	Exercice 2013 clos le 31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds propres		
	Fonds associatif sans droit de reprise	39 505	39 505
	Réserves	21 359	21 359
	Report à nouveau	44 879	41 310
	Résultat de l'exercice	3 026	3 569
	Autres fonds associatifs		
	Subv. d'investissement s/biens renouvelables avec droit de reprise	12 196	12 196
	Subv. d'investissement s/biens non renouvelables	26 474	32 209
	TOTAL I	147 439	150 148
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 532	2 532
	Provisions pour charges	23 514	21 122
TOTAL II	26 046	23 654	
FOND DEDIES	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	39 930	70 298
	TOTAL III	39 930	70 298
DETTES	DETTES (1)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 365	14 916
	Dettes fiscales et sociales		
	Personnel	23 556	18 689
	TROD	1 125	
	Charges sociales	28 620	36 928
	Charges fiscales		
	Autres dettes		1 125
	Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV	63 666	71 658	
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	277 081	315 759	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
ENGAGEMENTS DONNES			



COMPTE DE RESULTAT - CHARGES	Exercice 2014 clos le 31/12/2014	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	Variation
Charges d'exploitation			
EDF/Eau	3 230	3 954	-724
Pharmacie et préservatifs	26 782	35 198	-8 416
Alimentation	1 944	2 052	-108
Carburant/gaz camion et voiture	2 431	2 847	-416
Petit matériel, et produits d'hygiène	2 251	1 030	1 221
Fournitures de bureau	2 516	2 565	-49
Collecte TROD	221	96	125
Leasing	1 267	953	314
Loyer et charges locaux, garage, box, parc auto	26 984	26 179	805
Entretien véhicules, mat bureau, et général	5 217	3 123	2 094
Assurances	4 493	3 333	1 160
Documentation	183	83	100
Colloque et séminaires			-
Honoraires	11 027	11 632	-605
Information - communication	-161	1 901	-2 062
Transports et déplacements	2 041	1 359	682
Missions, Réceptions	1 714	1 126	588
Poste et télécommunications	7 854	8 130	-276
Services bancaires	422	342	80
Divers		0	-
Form. continue et taxes s/salaires	2 715	19 803	-17 088
Taxes diverses	1 389	1 376	13
Rémunération du personnel	247 702	258 180	-10 478
Charges sociales	92 978	96 878	-3 900
Frais de formation des salariés	7 177	6 729	448
Autres charges de personnel	2 764	1 047	1 717
Aides à la vie quotidienne	9 999	7 741	2 258
Autre charges de gestion	1	56	-55
Dotation aux amortissements	11 889	10 097	1 792
Dotation aux provisions	2 393	2 267	126
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	479 423	510 077	
Charges financières	32	15	17
TOTAL DES CHARGES	479 455	510 092	
Charges exceptionnelles			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	39 930	70 298	-30 368
Excédent ou déficit	3 026	3 569	
TOTAL GENERAL	522 411	583 959	
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2014 clos le 31/12/2014	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 152	5 298	
Bénévolat	3 383	3 350	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	4 535	8 648	



COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS	2 014	2 013	Variation
Produits d'exploitation			
74 - Subventions	419 500	458 205	-38 705
ETAT			
ARS - Santé Publique - Prévention VIH	140 000	140 000	0
ARS PRAPS	38 000	38 000	0
ARS PROSTBOY'Z	10 000		10 000
Délégation Régionale Droits des Femmes	15 000	20 000	-5 000
DGS		32 000	-32 000
INPES	18 000	20 000	-2 000
			0
REGION			0
Région Rhône Alpes Santé jeunes prostituées			0
Région Rhône Alpes Santé jeunes gays			0
Région Rhône Réorientation professionnelle	7 500	15 000	-7 500
			0
DEPARTEMENT			0
Conseil Général du Rhône	5 000	5 000	0
Conseil Général de l'Isère	1 500	1 350	150
			0
COMMUNES			0
VILLE DE LYON	29 000	35 500	-6 500
			0
AIDES A L'EMPLOI			0
CNASEA		3 105	-3 105
Ecart sur réalisation			0
			0
FINANCEMENTS PRIVES			0
LEEM	15 000	15 000	0
Fondation Abbé Pierre	30 000	30 000	0
ADREA Mutuelle	15 000		
Cyril Collard	0	10 000	-10 000
Ensemble Contre le Sida - Sidaction	85 500	85 500	0
Solidarité Sida	10 000	7 750	2 250
Autres produits	25 892	21 164	
Produits divers	6 554	6 050	504
Autres produits Dons	155	1 557	-1 402
Reprise sur provisions			0
Transferts de charges	19 183	13 557	5 626
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	445 392	479 369	
Produits financiers	986	1 147	
TOTAL DES PRODUITS	446 378	480 516	
Produits exceptionnels			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	70 298	103 443	
Quote-part de subv./invest virée au résultat	5 735		5 735
TOTAL GENERAL	522 411	583 959	

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2014 clos le 31/12/2014	Exercice 2013 clos le 31/12/2013	
Bénévolat	3 383	3 350	
Mise à disposition gratuite			
Dons en nature	1 152	5 298	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	4 535	8 648	



ELÉMENT N° (réf. PCG)	ANNEXE (simplifiée) AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT recouvrant l'exercice clos le 31/12/2014	INFORMATIONS		
		produites page n°	non produites N/S	N/ A
I	Règles et méthodes comptables Méthodes d'évaluation - Calcul des amortissements et des provisions Changements de méthode - Dérogations - Reprises d'amortissement Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.	7		
II	Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats			
1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (entreprises liées)			x
2	Etat des immobilisations	8		
3	Etat des amortissements	8		
4	Etat des provisions et des engagements à réaliser	9		
5	Ecart de réévaluation			x
6	Montant des intérêts inclus dans la production immobilisée			x
7	Etat des échéances des créances et dettes	10		
8	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
9	Engagements financiers, de pensions et retraites	9		
10	Dérogations/amort. frais recherche appliquée et de développement			x
11	Fonds commercial			x
12	Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
13	Incorporation d'intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
14	Précisions sur la nature, le montant ou le traitement comptable :			
	1 - Frais d'établissement immobilisés			x
	2 - Frais de recherche immobilisés			x
	3 - Produits à recevoir	11		
	4 - Charges à payer	11		
	5 - Ecart de conversion			x
	7 - Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	8 - Charges et produits sur exercices antérieurs		x	
	9 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			x
	10 - Charges et produits exceptionnels		x	
	11 - Transferts de charges	12		
16	Montant des frais accessoires d'achat incorporés			x
III	Autres éléments d'information			
21	Tableau des affectations de résultat (voir états complémentaires fiscaux)			x
22	Tableau des résultats des cinq derniers exercices			x
23	Liste des filiales et participations			x
24	Inventaire des valeurs mobilières			x
25	Composition du capital social			x
26	Parts bénéficiaires			x
28	Avances et crédits consentis aux organes de direction			x
29	Crédit-bail	13		
30	Produits nets partiels sur opérations à long terme			x
31	Identités des sociétés-mères consolidant leurs comptes (intégration globale)			x
	Autres éléments significatifs			
	Contributions en nature	12		
	Compte emploi ressources	15		





REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application du Plan Comptable des Associations (règlement n° 99-01).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et selon la durée de vie prévue :

- Installations générales, agencements	5 ans
- Matériel d'accueil	3 ans
- Matériel de transport d'occasion	3 ans à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire suivant la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles	3 exercices

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables non renouvelables par l'association sont reprises pour le montant de la dotation comptabilisée ou, si leur montant est inférieur au bien financé, dans la même proportion.

Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables renouvelables par l'association sont inscrites en fonds associatifs et ne donnent pas lieu à reprise dans les produits de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

IMMOBILISATIONS - PRETS -DEPOTS CAUTIONNEMENTS

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice Acquisitions et virements de poste a poste	Diminutions de l'exercice Cessions, Mises hors service et virements de poste a poste	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	8 203		3 706	4 497
Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
Immobilisations corporelles				
Matériel d'accueil	2 269			2 269
Installation générale agencements Lassagne	41 103			41 103
Matériel de transport	32 153	32 769	20 886	44 036
Matériel de bureau et informatique	28 807	1 519	6 083	24 243
Mobilier	1 594			1 594
Avances et acomptes sur immob. corp.				0
Immobilisations financières - TITRES BFCC	289			289
				0
Prêt	0			0
Dépôts et cautionnements	4 760			4 760
Total des immobilisations	131 424	34 288	30 675	135 037

AMORTISSEMENTS

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice sur immobilisations sorties de l'actif	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	8 203		3 706	4 497
Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
Immobilisations corporelles				
Matériel d'accueil	2 268			2 268
Installation générale agencements	37 324	3 780		41 104
Matériel de transport	32 152	5 817	20 885	17 084
Matériel de bureau et informatique	26 518	2 290	6 083	22 725
Mobilier	1 594			1 594
Avances et acomptes sur immob. corp.	0			0
Total des amortissements	120 305	11 887	30 674	101 518



ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS Nature des charges	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provision pour indemnités de départ en retraite	21 121	2 393		23 514
Provision FC 2007-2008	2 532			2 532
Provision pour risques et charges				
Total des provisions	23 653	2 393		26 046

FONDS DÉDIÉS :

Engagements à réaliser sur subventions de fonctionnement attribués : 39 930 euros.

Charges restant à engager au 31 décembre sur certaines actions subventionnées présentées par financeurs conformément au tableau de suivi des engagements.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS (euros)					
Subventions de fonctionnement affectées					
Actions	Montant initial	Fonds 2013 à engager au début de l'exercice 2014	Utilisation au cours de l'exercice 2014	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
DGS	32 000	32 000	32 000		
Conseil Général Isère Rhône	4 350	506	506		
RRA FONCT	5 000	5 000	5 000		
RRA REORIENTATION	15 000	15 000	15 000		
INPES	20 000	1 300	1 300		
Cyril Collard	10 000	500	500		
LEEM	15 000	2 044	2 044		
VILLE LYON	29 000	8 861	8 861		
INPES	5 000	685	685		
Fondation AP	30 000	1 562	1 562		
DRDFE	20 000	1 295	1 295		
Dons manuels affectés	1 544	1 544	1 544		
ADREA MUTUELLE	15 000			15 000	15 000
RRA REORIENTATION	7 500			7 500	7 500
VILLE DE LYON	25 000			9 700	9 700
Conseil Général Isère Rhône	6 500			1 984	1 984
LEEM	15 000			3 500	3 500
Fondation AP	30 000			1 333	1 333
INPES	18 000			913	913
Total	303 894	70 298	70 298	39 930	39 930



ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Prêt	-	-	
Dépôt et cautionnement	4 760		4 760
Titres Crédit Coopératif	290		290
Subventions à recevoir	34 750	34 750	
Débiteurs divers	4 759	4 759	
Totaux	44 559	39 509	5 050

ETAT DES ECHÉANCES DES DETTES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Fournisseurs	10 365	10 365	
Personnel	23 556	23 556	
Organismes sociaux	28 620	28 620	
Organismes fiscaux			
Créditeurs divers			
Subventions	1 125	1 125	
Totaux	63 666	63 666	

ENGAGEMENTS FINANCIERS, DE PENSIONS ET RETRAITES (euros)

Engagements financiers (engagements réciproques)

Néant

Engagements de pensions et retraites

Les engagements concernant les indemnités de départ en retraite ont été provisionnés. L'éventuelle dette future est constatée en provision au bilan passif pour un montant total de 23 514 euros. Une dotation de provision de 2 393 euros a été constatée en 2014.



PRECISIONS SUR LA NATURE, LE MONTANT OU LE TRAITEMENT COMPTABLE

PRODUITS A RECEVOIR

Conformément aux principes comptables les subventions sont comptabilisées à la date d'octroi. En conséquence figurent en produits à recevoir les montants non perçus à la date de clôture des comptes des subventions allouées au cours de l'exercice.

SUBVENTIONS A RECEVOIR			
441	Subventions à recevoir		
	FAP	12 000,00	
	INPES	19 000,00	
	RRA réorientation	3 750,00	
	TROD		1 125,00
	TOTAUX	34 750,00	1 125,00

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER (euros)	
Achats et charges externes	10 365
Congés payés et charges	50 857
Indemnités de fin de contrat	704
Formation Continue	1 740
Totaux	63 666

Aucune demande de formation sur le DIF n'a été enregistrée. Le volume d'heures non utilisé par les salariés en fin d'exercice était de 807 heures et n'a pas fait l'objet de provision.



Effectif moyen

	2014	2013
Cadres	0,73	0,78
Non cadres	8,13	8
Total	8,86	8,78

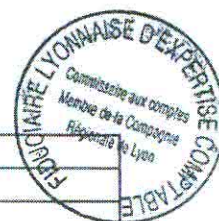


TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

TABLEAU DE VARIATION FONDS ASSOCIATIFS 2014				
LIBELLÉ	Solde au début de l'exercice 2014	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 2014
Fonds associatifs sans droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables = 25 000	39 505	0	0	39 505
Valeur du patrimoine intégré	0			0
Ecart de réévaluation	0			0
Fonds associatifs avec droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	44 404			44 404
Réserves	21 359			21 359
Report à nouveau	41 310	3 569		44 879
Quote part de reprise de subvention d'investissements		5 735		-5 735
Résultat de l'exercice	3 569		3 569	0
Total	150 148	9 304	3 569	144 413

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL					
Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE				4 526	4 526
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				3 621	3 621
Exercice en cours				905	905
TOTAL				4 526	4 526
VALEUR NETTE				0	0
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				4 759	4 759
Exercice en cours				1 267	1 267
TOTAL				6 026	6 026
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL				0	0
VALEUR RESIDUELLE				0	
Montant pris en charge ds exerc.				1 267	

3 - Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		T 1
1.1. Réalisées en France			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		T 2
- Actions réalisées directement	352830	S T1	1.1. Dons et legs collectés	155	155
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		S T2	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	185 500	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	864 000	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	50 428	
23. Charges, liés à la recherche de subventions et autres concours publics	124 223	S T3			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		T 3 - ST1+ST2+ST3			
		155			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	203		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	452 413	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	3090		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	7098	
			IV - VARIATION DES FONDUS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (et tableau des fonds dédiés)		1574
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	522 411		VI - TOTAL GENERAL	522 411	1699
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1544			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T 5 bis			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1699	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1699
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		T 7 = T1+T2+T4
			VOLENTAIRES EN NATURE		- T6
			Bénévoles		
			Préstations en nature		
			Dotés en nature		
Total			Total		



ou dépenses opérationnelles

RAPPORT FINANCIER 2014

Cabiria clôture son vingtième exercice.

Voici les éléments les plus significatifs du compte de résultat 2014 :

Le total des produits 2014 de CABIRIA est de 522 411 euros contre 583 959 euros en 2013.

Les financements des actions sont en diminution : 419 500 en 2014 contre 458 205 euros en 2013 soit une baisse de 8,4 %.

Globalement en 2014, les subventions ont permis de couvrir les charges.

L'exercice 2014 a été marqué par les événements suivants :

Financeurs par action variation en montant	Année 2014	Année 2013	2014/2013
Prévention, réduction des risques	297 500	327 600	-30 100
Prévention Gays	31 500	22 000	9 500
Accès aux soins et aux droits sociaux	38 000	38 000	0
Accès aux droits, action sociale et réorientation professionnelle	52 500	67 500	-15 000
Contrats aidés		3 105	-3 105
TOTAL DES FINANCEMENTS	419 500	458 205	-38 705

PRODUITS :

Hausse des subventions :

ARS Rhône alpes pour l'action Prostboyz	: 10 000 euros
CG Isère	: 150 euros
ADREA	: 15 000 euros
Solidarité sida	: 2 250 euros

Maintien des subventions :

ARS Prévention VIH	: 140 000 euros
ARS PRAPS	: 38 000 euros
Conseil général du Rhône	: 5 000 euros
Fondation abbé Pierre	30 000 euros
SIDACTION	: 70 500 euros

Baisse des subventions :

DRDFE	: 5 000 euros
DGS (action spécifique)	: 32 000 euros
INPES	: 2 000 euros
Région Rhône alpes	: 7 500 euros
Ville de Lyon	: 6 500 euros
CNASEA	: 3 105 euros
Cyril Collard	: 10 000 euros

CHARGES DE L'EXERCICE :

Le total des charges s'élève à 519 385 euros en 2014 contre 580 390 euros en 2013.

Coût de personnel : 350 521 euros

A la fin de l'exercice, l'effectif salarié représentait 7,86 ETP pour 10 salariés.

Plusieurs CDD ont été conclus en 2014 ou reconduits :

- Action Prostboyz
- Action santé

Un contrat de professionnalisation de BTS Assistante de gestion PME PMI est en cours avec une fin programmée en juin 2015.

Les aides à la vie quotidienne se sont élevées à 9 999 euros, ce montant est insuffisant par rapport aux demandes de nos usagers.

Le report des engagements à réaliser est dû à plusieurs causes :

- L'association a attendu l'accord des financeurs avant d'engager les dépenses s'y rapportant directement.
- L'attribution sur le quatrième trimestre 2014 de certaines subventions et dont le début de l'action est intervenue début 2015.

Les charges financières ne sont pas significatives.

Résultat 2014 :

Les comptes de l'exercice se soldent à hauteur de 3 026 euros d'excédent.

Il est proposé d'affecter le résultat 2014 s'élevant à 3 026 euros en report à nouveau. Le solde du report à nouveau sera créditeur de **47 905** euros.

Trésorerie :

La trésorerie est gérée au plus juste afin d'éviter l'engagement de frais financiers.

Budgets 2015 et perspectives :

Le budget de 2015 tient compte de la situation d'incertitude actuelle quant à l'obtention des subventions.

La Trésorière,
Laurence DUFFY

Association CABIRIA

Rapport Spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2014


Association CABIRIA

5 quai Lassagne
BP 1145 - 69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1^{er} juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE 
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509 

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

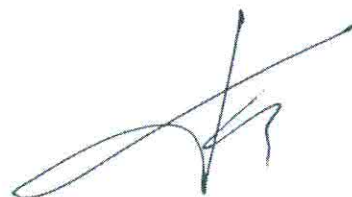
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 30 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE



François DUMONT

Rapport moral 2014

Difficile de commencer ce rapport moral sans avoir sans cesse l'impression de nous répéter d'année en année...

Nous aurions souhaité pouvoir dire que tout allait bien, que les droits des travailleurs et travailleuses du sexe étaient enfin reconnus, qu'il n'existait plus de stigmatisation, de fantasmes, de mépris pour cette activité, que la situation des travailleuses du sexe migrantes n'était plus problématique, qu'elles pouvaient circuler, avoir un vrai choix quant à l'activité qu'elles souhaitaient exercer, que les personnes trans n'avaient plus de problème de concordance entre leur identité et les papiers qui les enferment encore et toujours dans une identité qui n'est pas la leur...

Nous aurions voulu dire qu'il y avait enfin une réelle volonté politique de lutte contre l'épidémie à VIH, qui prenne en compte tous les volets tant sociaux que sanitaires, tant préventifs que curatifs de cette infection.

Nous aurions voulu dire également que notre action pouvait enfin, pour toutes les raisons évoquées, s'arrêter parce qu'elle n'avait plus de sens et plus d'utilité.

Au lieu de cela, nous devons faire l'amer constat que d'année en année, alors que nous pensions avoir atteint des sommets dans le mépris et la mise en danger des travailleuses et travailleurs du sexe par les politiques publiques, c'est encore de pire en pire.

Cette année, malgré les nombreuses voix des premières concernées et des associations de santé communautaire, de santé, et de lutte contre le VIH, d'associations féministes, le projet de loi dite de « pénalisation des clients » est toujours en discussion et à continuer à faire des dégâts auprès des prostituées provoquant raréfaction des clients et désinformation intense tant de la part des médias que de certains policiers sur le terrain.

Cette loi inique, que nous avons cette année encore tenté, à la mesure de nos forces, de combattre point par point, ne concerne pas seulement la pénalisation des clients.

Bien qu'annoncé comme une révolution dans l'approche de la prostitution, le volet social de la loi est une mascarade que seule la mauvaise foi des associations abolitionnistes et la méconnaissance totale des femmes et hommes politiques permet encore de faire tenir comme une avancée.

De même, les pseudos progrès dans le droit des victimes d'exploitation ne leurent personne connaissant un tant soit peu le sujet. Ces mesures pour la plupart existent déjà et ne font que renforcer le contrôle et les pressions mises sur des femmes qu'on considère d'un côté comme des victimes et de l'autre comme des personnes dont il est nécessaire de contrôler les vies, les corps et d'infléchir les choix de vie.

Enfin, à un niveau local, la répression semble avoir atteint son paroxysme – enfin, peut-être que nous n'imaginons pas encore la prochaine étape... - en cette fin d'année. En plus des arrêtés anti-stationnement des camionnettes des personnes travaillant dans le quartier de Gerland, la municipalité à souhaiter expérimenter une nouvelle forme de répression, passant à un cran supérieur la discrimination que subissent les travailleuses du sexe : il ne s'agit plus d'interdire le stationnement, mais également d'interdire aux seules prostituées le déplacement, la circulation dans toute une zone. Gardée par une société de gardiennage privée, les accès de cette zone étaient fermés toutes les nuits entre 19h et 6h et les Week ends, durant 3 mois de septembre à décembre.

Les conséquences prévisibles de ce nouvel arrêté se sont faites sentir de suite : déplacement des personnes à l'extérieur de Lyon ou dans les rues alentours de la zone, créant ainsi encore plus de tensions, et d'insécurité...

Nous avons poursuivi aux côtés des travailleurs et travailleuses du sexe, une lutte contre toutes les formes de criminalisation et de stigmatisation du travail du sexe, notamment en alertant les pouvoirs publics des conséquences néfastes sur la vie quotidienne des premières concernées. Nous avons ainsi été entendu par des sénateurs et sénatrices, députées, ainsi que par la commission spéciale du Sénat en charge de la proposition de loi dite de pénalisation des clients. Dans le cadre du comité de suivi du plan national de lutte contre le VIH, nous avons pu interpeller

la Ministre de la santé sur cette question.

Concernant la lutte contre le VIH, nos constats ne sont pas plus joyeux. Alors que le Plan National de lutte contre le VIH et les IST 2010-2014 vient de se terminer, et alors que le bilan que les membres du comité de suivi du plan soulignent que de nombreuses actions n'ont jamais été initiées, alors que le Plan national de lutte contre les hépatites est terminé depuis 2012... nous n'avons aucun signe qui nous laisserait à penser que de nouveaux plans verront le jour.

Si nous n'avons aucunement besoin de ces plans nationaux pour mettre en place nos actions de terrain, ils sont censé orienter les financements des pouvoirs publics et plus largement les politiques publiques de santé.

Nous craignons alors une démobilité des politiques sur la question de la prévention et de la réduction des risques de transmission du VIH et des IST.

Malgré ce contexte et ces interrogations, nous avons maintenu une présence soutenue dans la rue, assurant ainsi un haut niveau d'information de prévention et de réduction des risques.

Nous avons également poursuivi notre participation au COREVIH, Comité de coordination régionale de lutte contre le VIH, en y intégrant le bureau, et en continuant de copiloter deux groupes de travail : « Violences sexuelles et accès au TPE » et « Prison et VIH ».

Nous avons varié et augmenté notre offre de dépistage aux personnes rencontrées en proposant, en partenariat avec l'équipe « Hors les murs » du CDAG de l'hôpital de la Croix Rousse, des après-midi mensuels de dépistage dans les locaux de Cabiria. Cette nouvelle offre de dépistage rencontre un grand succès et permet, pour les personnes, un premier contact avec le CDAG dans un contexte non hospitalier. Ces après midi participent d'une offre plus globale comprenant les accompagnements au CDAG et CIDDIST, les accompagnements chez les médecins traitants et les Tests de dépistage rapide (TROD).

Malgré des financements toujours en baisse, nous avons pu maintenir nos actions quotidiennes, notamment dans la rue et dans l'accompagnement des personnes. Notre file active d'accompagnements est toujours en hausse depuis 2011, et notamment pour l'accès aux soins via des couvertures maladies et la rencontre avec un médecin traitant. Notre approche en terme d'empowerment, de libre adhésion et de non jugement est ce qui renforce la confiance que les personnes nous accordent dans le soutien que nous leur proposons.

Cette même approche, déclinée depuis 3 ans sur Internet pour les hommes exerçant le travail du sexe via un site spécialisé, rencontre également une réussite importante. Nous sommes en effet de mieux en mieux identifiés comme des personnes ressources tant sur la santé et la prévention, que sur les droits. Bien que cela reste encore marginal, nous constatons une augmentation des passages des personnes rencontrées sur Internet, notamment pour l'accès au dépistage.

Ce soutien reste encore et toujours primordial pour un nombre important de personnes rencontrant dans leur quotidien de nombreux obstacles et discriminations. Ces obstacles concernent toutes les travailleuses et travailleurs du sexe, et se conjuguent également à un racisme important, un sexisme indéniable, une homophobie et une transphobie de plus en plus décomplexées...

Notre action reste nécessaire y compris et surtout dans le lien avec les institutions qui ne sont malheureusement pas détachées de ces discriminations et en sont parfois les principaux vecteurs.

Enfin, cette année encore nous avons soutenu et accompagné les travailleuses et travailleurs du sexe dans leur accès à la parole publique pour ce qui les concerne. Nous avons pu les associer aux débats, auditions auprès des sénateurs et sénatrices ou lorsque ce n'était pas possible, nous avons porté leur parole au plus près de ce qu'elles nous rapportaient.

Nous maintiendrons cet aspect de notre mission lors des prochains débats publics, pour qu'enfin soit entendu la voix de celles et ceux qu'on prétend aider contre leur gré.

Nous continuerons durant l'année 2015 d'être au plus près des travailleuses et travailleurs du sexe, prostituées, escorts afin de garantir une action de prévention, de réduction des risques et d'accès à la santé et aux droits fondamentaux correspondant à leurs besoins, ainsi que dans leur choix de lutte et de vie...